



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. J2300

6 jours

ÉDITION 2024

PRAXIS

Parcours métiers certifiants

CHARGÉ(E) DU PATRIMOINE IMMOBILIER À L'HÔPITAL

Satisfaction
4,9/5

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR :

- **maîtriser le cadre juridique** de la gestion du patrimoine immobilier en établissement public sanitaire ou médico-social
- **identifier les enjeux** d'une gestion réactive et juridiquement sécurisée du patrimoine immobilier
- **appréhender** les situations pratiques les plus prégnantes auquel l'établissement est confronté et y apporter une réponse stratégique et opérationnelle
- **être certifié** en répondant aux critères de notation d'un devoir sur table

Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

**Le CNEH est habilité à délivrer
le certificat professionnel FFP**

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



CHARGÉ DU PATRIMOINE IMMOBILIER



pour acquérir des connaissances, méthodes et outils indispensables à la prise en charge ou à l'approfondissement juridique de la fonction

MODULE 1 (0,5 jour)

Les fondamentaux de la gestion du patrimoine immobilier à l'hôpital

- Positionner la fonction au sein de l'établissement
- Placer la gestion immobilière hospitalière dans le cadre juridique de la propriété des personnes publiques
- Connaître les ressources documentaires utiles

ATELIER 1

Les fondamentaux de la gestion patrimoniale à l'hôpital et la fonction de chargé(e) du patrimoine hospitalier

- La fonction de chargé du patrimoine à l'hôpital : profil de poste, enjeux de la fonction, place dans les projets de l'établissement
- Les principes régissant le domaine immobilier de l'hôpital : domaine public et domaine privé, textes applicables, spécificités juridiques liées au statut de l'hôpital, problématiques juridiques actuelles du patrimoine immobilier hospitalier
- Le domaine public : inaliénabilité, imprescriptibilité, et effets juridiques (affectation, déclassement, etc.)



Méthodes pédagogiques

- Un atelier pratique

MODULE 2 (2 jours)

La gestion immobilière au quotidien

- Appréhender les différentes situations d'utilisation du domaine hospitalier
- Connaître et appliquer les réglementations afférentes
- Identifier les situations à risque

ATELIER 2

Les autorisations d'occupation du domaine public

- Les différentes hypothèses d'occupation du domaine public à l'hôpital
- Le cadre juridique des conventions et autorisations d'occupation du domaine public
- La sécurisation juridique des occupations du domaine public
- La nouvelle procédure issue de l'ordonnance du 19 avril 2017
- Cas pratique : exercice collectif autour d'un projet de convention

ATELIER 3

Les contrats de concession

- Présentation du cadre juridique des concessions (ordonnance du 29 janvier 2016)
- Présentation de la concession et des autres formes contractuelles
- Les étapes de la mise en concurrence d'un contrat de concession
- Les éléments essentiels du contrat de concession
- Le contentieux des concessions : les risques juridiques liés à la procédure de passation, au renouvellement des concessions, au transfert des biens lors des transitions entre prestataires, à la redevance, à l'exécution du contrat

ATELIER 4

La gestion du domaine privé hospitalier

- La notion de domaine privé à l'hôpital
- Les règles juridiques de gestion
- Les différents outils juridiques à connaître
- Les baux souscrits par l'hôpital
- Les difficultés pratiques à prendre en compte

ATELIER 5

La gestion des logements de fonction

- Le cadre juridique des logements de fonction à l'hôpital : le décret du 8 janvier 2010
- Les concessions de logement pour nécessité absolue de service
- Les concessions de logement pour utilité de service
- La mise en œuvre opérationnelle et la gestion des logements de fonction



Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques
- Éclairages jurisprudentiels
- Nombreuses illustrations issues de missions d'accompagnement juridique du CNEH



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (3 jours)

Coopération, finances, contentieux : la dimension stratégique de la gestion immobilière

- Replacer la gestion du patrimoine immobilier hospitalier dans sa dimension stratégique
- Maîtriser les normes juridiques connexes au droit de la domanialité
- Organiser les éléments d'une réflexion juridique au service de la décision stratégique

ATELIER 6

Investissements, cessions et montages immobiliers complexes

- La problématique actuelle des établissements hospitaliers : les projets identifiés sur le terrain
- La restriction liée aux montages immobiliers complexes (bail emphytéotique, contrat de partenariat, etc.)
- L'octroi d'une autorisation conférant des droits réels au preneur : le cadre juridique, la procédure, les effets, les points de vigilance pour le montage
- Investissement immobilier et coopération : la problématique des GCS, GIE, etc., les règles juridiques et les montages envisageables, les impacts sur la rédaction des partenariats
- Investissement immobilier et GHT : où en est-on ? La problématique juridique et financière

ATELIER 7

La gestion des litiges et contentieux relatifs au patrimoine immobilier

- Le champ du contentieux domanial (les autorisations concernées, les formes d'occupation concernées)
- Le contentieux de la délimitation domaniale (domaine public et domaine privé, blocs de compétence administrative et judiciaire)
- Le contentieux de l'exécution de l'autorisation domaniale (redevances, rupture anticipée et occupations sans titre)

ATELIER 8

Les aspects budgétaires et financiers de la gestion du patrimoine

- Les écritures comptables relatives à la gestion du patrimoine
- La question des amortissements
- Les impacts de la gestion du patrimoine sur le bilan comptable et la santé financière de l'établissement
- La dotation non affectée
- Les liens avec la certification des comptes
- Le volet comptable des investissements immobiliers dans les GHT

ATELIER 9

Le schéma directeur immobilier

- Définition du schéma directeur immobilier
- Enjeux, objectifs, et acteurs au projet
- Approche méthodologique pour la construction d'un schéma directeur
- Élaboration de scénarii
- Points de vigilance dans la démarche
- Retour d'expérience



Méthodes pédagogiques

- De nombreux exemples issus de la pratique hospitalière et des projets de coopération
- L'intervention d'un avocat expérimenté sur les contentieux hospitaliers patrimoniaux
- Des études de cas et exercices pratiques à partir de documents budgétaires et comptables hospitaliers

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (0,5 jour)

- La validation du parcours de formation, des acquis et de la maîtrise de la fonction se réalise par une évaluation sous forme d'un devoir sur table, d'une durée de 3 h

Réf. J2300



Soit une durée de 42h

Session du 11 au 13 mars 2024
du 25 au 27 mars 2024

Tarif adhérents* 2 650 €
Tarif non-adhérents* 2 900 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

- Connaître l'organisation sanitaire et hospitalière
- Posséder des connaissances juridiques de base sur le fonctionnement d'un établissement public de santé

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux professionnels (du secteur sanitaire ou médico-social public) intervenant sur les problématiques liées à la gestion juridique et administrative du patrimoine immobilier de leur établissement.

Le cycle peut également répondre aux besoins de personnes en cours de réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle.

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Céline Berthier,

Juriste du Centre de droit JuriSanté du CNEH

Kelly Vang,

Juriste du Centre de droit JuriSanté du CNEH

Patricie Mureau,

CHU Clermont-Ferrand

Cabinet Rayssac Avocats

Philippe Soliveri,

Responsable de l'offre Finances et contrôle de gestion et achats du CNEH



Brigitte de Lard-Huchet,
Directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH, coordinatrice du cycle Praxis
brigitte.delard@cneh.fr
06 81 44 21 13

DEMANDE D'INSCRIPTION



Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

- par courrier au : CNEH, Service formation, 3 rue Danton 92 240 Malakoff
- par E-mail : cristiana.chaves@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique inscription

Pour tout renseignement, contactez **Cristiana Chaves** au **01 41 17 15 06** ou par mail : cristiana.chaves@cneh.fr



CHARGÉ DU PATRIMOINE IMMOBILIER À L'HÔPITAL (Réf. J2300)

Session : du 11 au 27 mars 2024

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 650 €
Tarif non-adhérents	2 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

DURÉE ET HORAIRES

6 jours de formation présentiel soit 42h
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

CONTACT

Inscription et renseignements



Brigitte de Lard-Huchet,
Directrice du Centre de droit JuriSanté du
CNEH, coordinatrice du cycle Praxis
brigitte.delard@cneh.fr
06 81 44 21 13



Cristiana Chaves
Assistante de formation
formation@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 06

*Tous les champs sont obligatoires